Grand Poitiers Communauté urbaine

Bonnes

Les horaires

	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	14h - 17h45
MARDI	Fermé	14h - 17h45
MERCREDI	8h - 11h45	Fermé
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	Fermé	14h - 17h45
SAMEDI	8h - 11h45	Fermé
DIMANCHE	Fermé	Fermé

Jours fériés

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Les déchets

Les déchets acceptés

- Végétaux
- Encombrants
- Meubles et matelas hors d'usage
- Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique...
- Bois
- Polystyrène
- Cartouches d'encre

Les déchets refusés

Meubles et matelas réutilisables

Ces objets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Métaux

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Cartons

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars
- Sèvres-Anxaumont

Batteries (voiture excepté électrique)

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Piles et accumulateurs

Vous pouvez retrouver un point de collecte ici (https://www.corepile.fr/carte-des-points-de-collecte/) .

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Huile de vidange

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Appareils thermiques

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Radiographies

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Fontaine-le-Comte
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Poitiers – Bois d'Amour
- Poitiers – Saint-Éloi
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Appareils électriques

Vous pouvez retrouver un point de collecte ici (https://www.ecosystem.eco/) .

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Huile alimentaire

Ce déchet est repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Déchets dangereux

Déchets dangereux

La liste des produits concernés est disponible
ici (https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)
.

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- Chauvigny
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Ampoules, néons

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.ecosystem.eco/)
.

Ces déchets sont également repris dans les déchetteries :

- Chauvigny
- Ligugé
- Lusignan
- Migné-Auxances
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux
- Saint-Julien-l'Ars

Pneus

Ces déchets sont repris sous conditions dans les déchetteries :

- Chauvigny
- Saint-Georges-lès-Baillargeaux

Amiante

Ce déchet est repris sous condition dans la déchetterie de
Migné-Auxances
.

Verre

Retrouvez un point de collecte
ici (https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav)
.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune
ici
.

Papier

Les papiers sont à déposer dans le bac jaune ; retrouvez les jours de collecte de votre commune
ici
.

Cadavres d'animaux

Vous pouvez retrouver des informations
ici (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.)
.

Bouteilles de gaz

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur
ici (https://www.francegazliquides.fr/)
.

Flacons sous pression (hélium, protoxyde d'azote, cartouches Soda Stream)

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Produits pharmaceutiques, médicaments

Ces déchets sont à rapporter en pharmacie, retrouvez plus d'informations
ici (https://www.cyclamed.org/comment-trier/)
.

Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.dastri.fr/)
.

Fusées de détresse

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.pyreo.fr/)
.

Extincteurs

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Panneaux photovoltaïques

Vous pouvez retrouver un point de collecte
ici (https://www.soren.eco/)
.

Armes et munitions

Vous pouvez vous rapprocher des services de Gendarmerie ou d'un armurier.

Déchets professionnels

Ces déchets sont repris dans les déchetteries acceptant les Professionnels. Plus d'informations ici

.

Se rendre à la déchetterie

Contact

Direction Déchets et Economie circulaire

Du lundi au vendredi 8h30-12h30

05 49 52 37 98

Courriel

GRAND POITIERS
84, rue des Carmélites
86 000 Poitiers
Tel : 05 49 52 35 35
HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30